<u>COMMUNIQUE DE PRESSE</u> :

Congrès de la FIPJP en Thaïlande, du Vendredi 20 novembre 2026.

En prélude au congrès de la FIPJP en Thaïlande, certains responsables de la FIPJP auraient réuni les présidents de quelques fédérations africaines de pétanque soigneusement choisis par eux, pour leur demander de confirmer leur décision de retrait de reconnaissance de la CASB. Au cas où cela est vrai, une pareille confirmation par un groupe non représentatif du mouvement boulistique sur le continent africain, ne peut faire dévier la CASB de son objectif.

Qu'il vous souvienne que l'arrêt du 07 octobre 2026 du Tribunal Fédéral Suisse avait déclaré avant ledit congrès, le recours de la FIPJP irrecevable, et confirmé la sentence du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) du 21 mai 2026 qui devient définitive et exécutoire : ainsi, toutes autres décisions contraires actuelles ou futures sont nulles et de nul effet.

En conséquence, la CASB continuera ses actions déjà engagées et se réserve le droit de toutes autres actions nécessaires à la suite dudit congrès.

Confédération Africaine des Sports Boules